

Laval 02 43 651 653
 Le Mans 02 43 651 652
 Nantes 02 43 651 654
 Angers 02 43 651 653



Numéro 1 - Mars 2021

Représentant légal : Philippe PILLONS
 Rue Albert Einstein - Technopole Changé
 BP 86113 - 53061 LAVAL cedex 9
 Tél. 02 43 53 53 54
 Impression : Handirect
 Directeur de publication : Philippe PILLONS
 Responsable de la rédaction : Emma FALCO
 Date du dépôt légal : Février 2021
 Date de parution : Février 2021

Bien-être animal

Biosécurité

Lutte contre les nuisibles

La clôture permanente : une solution parfaite

Installer des clôtures électriques fixes quand les surfaces sont destinées au pâturage durable. Une clôture permanente doit être élaborée de telle manière qu'elle ne nécessite presque aucun entretien pendant des années.

Le fil de clôture et spécialement le fil d'acier sont la garantie d'une longue durée de vie pour votre clôture permanente. Le travail du fil, sa tension, ses connexions, la façon de le couper et de le dérouler nécessitent cependant une technique particulière et du matériel spécifique.

Nos conseillers Farago le carré vous accompagne pour l'ensemble de ce savoir-faire et du matériel nécessaire à la pose professionnelle.

Choisir le bon électrificateur approprié grâce à quelques données comme :

- la végétation,
- le périmètre de clôture,
- Le type d'animal,
- La source d'énergie : appareil de 9, 12 ou 230 V, se caractérisent par leur haute performance même en cas de végétation abondante.

La biosécurité pour faire barrière aux maladies

L'élevage n'est pas à l'abri des crises sanitaires. Il en a déjà connu par le passé et, considérons, sans trop nous tromper, qu'il en connaîtra d'autres. Nous nous souvenons tous de la Fièvre Aphteuse, ou plus récemment de la tuberculose bovine, de la grippe aviaire et de la peste porcine qui nécessitent des mesures de protection, de confinement, d'abattage, de désinfection des foyers.

Sans expansion épidémique, d'autres agents infectieux rôdent et constituent des risques sanitaires. L'élevage a aussi ses fragilités. Dans les ateliers bovins, les mouvements d'animaux, les nombreux intervenants peuvent véhiculer des agents pathogènes. Si, les contrôles d'achat permettent d'éviter l'introduction d'un certain nombre de maladies, l'accès des intervenants dans les élevages est souvent trop permissif.

Profitez de cette nouvelle prise de conscience sur les gestes barrières pour adopter des comportements vertueux à l'entrée de la zone d'élevage. Vous devez appliquer et, surtout, faire appliquer aux autres les règles élémentaires de biosécurité.

Les risques de contamination d'élevage à élevage proviennent entre autres des intervenants et des véhicules arrivant de l'extérieur. Ils peuvent déposer des contaminants sur des surfaces que les bottes ou les roues du tracteur peuvent récupérer et disperser dans les bâtiments. La zone d'élevage doit être sous accès contrôlé avec un panneau matérialisant une entrée unique réservée aux intervenants et leur véhicule. Les intervenants sont dirigés vers un parking aménagé et un point d'accueil. Personne ne doit pouvoir pénétrer dans les locaux sans votre autorisation préalable. A ce point d'accueil, les intervenants doivent impérativement laver et décontaminer leurs bottes avec une solution désinfectante. Le lavage des mains avec du savon est également nécessaire.

Ces mesures sont déjà mises en place en élevage hors-sol. Elles sont moins appliquées dans les élevages ouverts que sont les ateliers bovins. Pourtant, elles constituent la base de la biosécurité et sont essentielles pour protéger votre troupeau. A présent que nous sommes collectivement sensibilisés aux gestes barrières, saisissons cette opportunité pour les imposer dans nos élevages.



Biosécurité : Allez...Hop...Circulez !

Les intervenants en élevage bovin sont nombreux. Il est assez amusant de dénombrer les catégories de personnes qui entrent régulièrement dans un élevage. Ce n'est pas Disneyland mais le résultat est assez surprenant.

Les inséminateurs, les vétérinaires, les soigneurs (pareurs, écorneurs...) se postent au plus près des animaux.

Sans indication précise, les conseillers, les techniciens, les commerciaux se garent pour le mieux « au feeling », parfois sans discernement.

Les véhicules d'aliments, le laitier, les marchands d'animaux, l'équarrissage, pressés, entrent et sortent rapidement, empruntent par habitude des chemins préétablis, croisent souvent les circuits internes de l'élevage, manœuvrent au plus près des bâtiments, sans se soucier du lendemain.

Les risques de contamination d'élevage à élevage proviennent entre autres des intervenants et des véhicules provenant de l'extérieur.

Ils peuvent déposer des contaminants sur des surfaces que les bottes ou les roues du tracteur peuvent récupérer et disperser dans les bâtiments.

Il est ainsi nécessaire d'organiser les circuits internes et extérieurs en fonction de la configuration des lieux, ou tout du moins de prendre conscience des risques pour tenter de les limiter. Des solutions sont parfois possibles dans l'aménagement de la zone professionnelle ou dans les précautions à prendre lors de l'entrée d'un véhicule extérieur (lavage, désinfection des roues).

La biosécurité est l'affaire de tous ; évidemment, en premier lieu, de l'éleveur et de ses salariés, mais elle concerne également, et surtout, les personnes extérieures qui circulent dans l'élevage et ses abords. Chacun doit prendre conscience des risques et apporter sa pierre à l'édifice. Tous les intervenants de l'exploitation, en sillonnant l'élevage, sont de potentiels vecteurs de germes qui peuvent être disséminés par conta avec les animaux ou indirectement par le matériel.

Il incombe aux chefs d'exploitation d'être vigilants, d'affirmer ces principes et de définir des règles qui s'imposent à tous.



Biosécurité : Définition

Ensemble de mesures de protection d'un élevage destinées à éviter l'introduction d'agents pathogènes, leur dissémination interne et leur sortie vers d'autres élevages, l'environnement et l'Homme.



Boiteries en élevage

En matière de coût sanitaire, les boiteries représentent le problème sanitaire n°2 après les mammites.

Les modes d'élevage actuels (maintien plus important en stabulation sur sols bé tonnés), les agrandissements de troupeau sont notamment à l'origine de cet état de fait. La surveillance de l'évolution des boiteries est rendue difficile par le nombre d'animaux, le couchage en logettes, la traite robotisée, la diminution de présence au contact des animaux.

Depuis quelques années, la dermatite digitée (maladie de Mortellaro), s'est propagée dans les troupeaux.

Le pied de la vache est formé de deux doigts protégés par un tissu épidermal dur : la corne. La corne pousse à raison de 4 à 5 mm par mois.

Elle représente une véritable barrière pour protéger les tissus internes du pied et transfère le poids de la vache du squelette au sol. Le poids de l'animal n'est pas réparti équitablement sur chacun des onglons. Les onglons externes portent davantage que les internes en raison du déplacement de l'animal. En effet, lorsqu'elle marche, la vache déplace ainsi sa ligne de dos de 2,5 cm alternativement à gauche et à droite et donc par la même occasion son poids sur l'onglon externe gauche puis ensuite l'interne.

Le vif produit la corne. Il est fortement irrigué et innervé. Un peu comprimé, il produit davantage de corne de mauvaise qualité. Mal irrigué localement, il souffre et n'en produit provisoirement plus.

Cage de parage

Bénéfices utilisateur :

Parage moins fatiguant car pas d'effort pour soulever les pattes de l'animal.

Meilleure protection du pareur avec l'anti-recul pendulaire. Immobilisation totale de l'animal, prise au jarret rapide. Permet de travailler seul et en sécurité.

Confort Animal :

Moins de stress pour l'animal car la manipulation est rapide dans cette cage de parage à un moteur.



Juger un bon parage

Les principaux objectifs du parage sont de rétablir un équilibre dans la répartition du poids entre les onglons internes et externes, de soulager le talon en balançant ce poids vers la pince et de corriger les lésions débutantes.

Il est clair qu'un bon programme de parage est une composante essentielle de la prévention des boiteries. Tout autant parce qu'il peut diminuer l'incidence de celles-ci que parce qu'il limite fortement la dégradation des boiteries déclarées.

Cependant, la réciproque est également vraie : un parage mal maîtrisé peut entretenir une problématique de boiterie.

Le trio éleveur/pédicure/conseiller doit travailler de concert pour déterminer les points positifs et les améliorations à apporter au programme de prise en charge des boiteries.

CAPACITÉ DE PARAGE :

Adéquation nombre de parage et besoin de parage :

Afin d'évaluer l'investissement accordé à la résolution d'un problème de boiteries, il est pertinent de comparer le nombre de parages effectué dans l'année avec une évaluation théorique du besoin de parage.

Dans un élevage confronté à un problème récurrent de boiterie, il est raisonnable de recommander un minimum de 2 parages par vache et par lactation. Ces interventions sont positionnées juste avant tarissement et entre 60 et 150 jours de lactation.

Certaines vaches avec une mauvaise conformation des sabots peuvent nécessiter un parage plus fréquent (tous les 3 mois). Enfin, les vaches boiteuses sont prises en charge lors du passage du pareur et ne doivent pas attendre pour être soignées : passé un délai d'un mois, il est impossible d'obtenir un taux de guérison satisfaisant.

Pour un élevage de 100 vaches avec 30 % de boiteries, on peut donc définir un besoin théorique de : $100 \times 2 + 30 = 230$ parages. Si l'éleveur ne prend pas en charge lui-même ses boiteries, le pareur doit passer tous les mois, ce qui représente 12 passages par an pour prendre en charge $230/12$ soit 20 parages par mois.

Rainurage - Scarification

Avec les raclages successifs et le passage répété des animaux, les aires d'attente et les couloirs d'exercice deviennent particulièrement glissants. Le comportement des vaches est modifié petit à petit.

Après quelques glissades, elles hésitent à se déplacer et à se chevaucher. Le stress augmente avec le nombre de chutes et les conséquences sont directes :

Moindres fréquentations de l'auge et des abreuvoirs, expression et détection des chaleurs plus difficiles, stress, etc.

Si le nombre de parages effectué est bien inférieur à ce nombre théorique, le programme de parage ne permet pas la maîtrise de la situation.

Vitesse de chantier :

La disponibilité du pareur étant parfois un problème, les sessions de parage sont alors trop espacées. Cela conduit le pareur et l'éleveur à mettre en place des chantiers trop ambitieux en nombre d'animaux pour respecter le besoin de parage. Parer régulièrement plus de 25 vaches, boiteuses comprises, par demi-journée avec une seule cage et un seul pareur semble une pratique à risque. Les pareurs qui vont trop vite peuvent oublier des lésions, ne pas appliquer de talonnette quand cela est nécessaire et sont plus sujet à faire des erreurs de parage.

Les pré-cage qui permettent à une vache d'attendre son tour à proximité immédiate du pareur sont la solution pour dépasser cette règle.

Délai de prise en charge :

Une boiterie est une affection évolutive. Tout retard de prise en charge altère les chances de guérison. Dans un élevage où l'éleveur ne réalise pas de parage, la prise en charge d'une boiterie est conditionnée par le passage d'un professionnel. Selon la disponibilité, le délai de prise en charge peut s'allonger. 5 jours est un délai correct, 15 jours est acceptable, 1 mois fait perdre 20% de taux de guérison. Au-delà les lésions basculent trop souvent dans la chronicité et la maîtrise des boiteries est illusoire.

En dehors de toute évaluation de la technique de parage, les conditions de travail du pareur sont un premier élément primordial pour la réussite d'un schéma de parage. Celles-ci sont souvent régies par l'habitude, premier frein du changement. Le recueil de ces informations est un préalable indispensable à toute discussion sur l'amélioration de la prise en charge des boiteries.

Un rendez-vous avec
l'un de nos pédicures
bovins.

02 43 651 653

Bien-être animal

Biosécurité

Lutte contre les nuisibles

POURQUOI DÉRATISER ?

Les rongeurs sont des mammifères omnivores très résistants, capables de se reproduire de manière massive et rapide dès l'âge de 2 mois. Ils sont responsables de nombreuses dégradations et peuvent être porteurs de maladies contagieuses.

Un couple de rats génère 600 descendants dans l'année. 1 rat consomme ou souille plus de 150 kg d'aliments par an.

NUISANCES OCCASIONNÉES PAR LES RONGEURS

Transmission de maladies aux hommes et aux animaux domestiques (salmonellose, leptospirose, etc).

Consommation et souillure des denrées stockées Dégradation des matériaux isolants Détérioration des installations électriques et risque d'incendie.

BONNES RAISONS D'ÉLIMINER LES RONGEURS

Garantir la sécurité sanitaire de vos productions. Répondre à vos obligations réglementaires et normes Qualité

Eviter le développement de germes pathogènes Protéger vos locaux et matériels.

Les règles de conditionnalité des primes PAC précisent que les locaux destinés à l'entreposage du lait doivent être protégés contre les nuisibles.

Avant tout, il convient de prévenir les invasions de rongeurs par un suivi assidu et un entretien réguliers des bâtiments et de leur environnement (étanchéité, rangement et nettoyage des locaux) afin de ne pas leur offrir des conditions idéales de développement, le gîte et le couvert. En complément, l'hygiène dans et en périphérie des bâtiments est recommandée : éviter les vieux stockages qui offrent des nids sécurisants et les restes d'aliments au pied des silos.

Il est nécessaire de maintenir une lutte continue, de préférence confiée à des spécialistes, avec une traçabilité des appâts, appâts non accessibles pour les animaux domestiques et les enfants. Faire appel à un professionnel permet la régularité d'intervention, la sécurité de votre entourage, l'accompagnement technique grâce aux préconisations spécifiques.



Protection de l'alimentation

Il faut veiller à la bonne qualité de l'aliment et à l'équilibre alimentaire permettant d'avoir des animaux en bon état, sans troubles métaboliques et avec une solide immunité.

La contamination des animaux d'élevage est possible par l'aliment.

La récolte de l'ensilage ou du fourrage au champ peut parfois s'accompagner d'un cadavre ou d'un animal vivant happé par la machine et mis en aérobiose dans le silo. Le risque de botulisme est alors important. La remorque contaminée doit être éliminée.

Lors de la confection du silo fourrager, un bon tassement qui chasse un maximum d'air évite des réactions indésirables comme le développement de moisissures à l'origine de mycotoxines.

Les risques salmonelles et botulisme existent lors du stockage en vrac, sans protection, du concentré. Une cellule fermée permet de mettre l'aliment à l'abri des oiseaux (fientes, cadavres) et d'interdire l'accès aux rongeurs contre lesquels une lutte efficace doit être menée.

La mécanisation de la préparation et de la distribution de l'aliment implique des précautions supplémentaires.

Le matériel doit être nettoyé et décontaminé régulièrement.

Les pâtures peuvent être contaminées par le stockage et/ou épandage du fumier. Les épandages de fumier de volailles sont à proscrire. Les fumiers de bovins doivent être stockés et épandus en respectant des mesures de bonnes pratiques.

Chez les jeunes non sevrés, afin de les protéger de l'apparition de diarrhées, il faut penser à rincer quotidiennement les seaux pour éviter la fermentation du lait au fond du seau, ce qui attirera les mouches à la saison. Une mouche peut porter 600 microbes par patte. Les seaux sont ainsi rincés entre chaque buvée et mis à sécher à l'envers. La qualité bactériologique de l'eau d'abreuvement doit être contrôlée régulièrement lorsqu'elle provient d'un puits ou d'un forage. Elle doit subir un traitement si elle n'est pas conforme. Le service eau du GDS possède une expertise reconnue sur le sujet.

Les abreuvoirs sont entretenus. Idéalement, ils doivent être conçus en matériel nettoyable pour être facilement nettoyés dès qu'ils sont sales.

Lutte contre les parasites externes : Les mouches



Les mouches pondent jusqu'à 120 oeufs par semaine.

Elles pondent dans les fèces et la matière organique en décomposition. Un couple de mouches peut produire : 1 000 000 mouches en 1 mois 200 000 000 000 000 mouches en 1 saison.

Vectrices de germes potentiellement pathogènes (600 microbes par patte) Souillures des denrées, perturbations de la traite (-25%), dérangement des animaux et baisse de production (-100 g par jour), incommode les éleveurs et le voisinage. Les mouches apprécient la chaleur, l'humidité et sont attirées par la lumière.

La lutte chimique nécessite de combiner plusieurs traitements :

- Traitement larvicide dans les fumières, fosses à lisier, litières et tous les dépôts de matières organiques qui constituent les lieux de ponte.

- Traitement adulticide bâtiments : pulvérisation des murs, des plafonds, tour de portes et fenêtres, pose d'appâts ;

- Traitement des animaux en "Pour-on" ou boucle insecticide à l'oreille.

Lutte mécanique :

- Tapette ;
- Pièges collants : utile au printemps mais efficacité limitée en cas de forte infestation ;

- Grille électrique qui électrocute les mouches ;

- Ventilateur ou brumisateur en salle de traite ;

Lutte biologique :

- Pièges à phéromones qui attirent les mâles ;

- Utilisation de prédateurs des oeufs et pupes : acariens, mini-guêpes.

Souscrire un contrat annuel Dératisation Désourisation ou / et Désinsectisation (3D) C'est choisir l'efficacité, plusieurs passages sur l'année, répartis à la demande. Pose d'appâts dans tous les endroits selon le cahier des charges. Application de produits professionnels adéquats pour lutter efficacement contre les rongeurs. Délai d'intervention rapide. C'est aussi choisir la rentabilité : Diminution des dégâts (bâtiments, isolation, produits alentours). Diminution des risques d'incendie. Meilleure hygiène environnementale pour l'ensemble des locaux.

**Souscrire un contrat annuel
Dératisation Désourisation
Désinsectisation (3D)
C'est choisir l'efficacité !!**

e carré farago.com



Le spécialiste des produits agricoles

Bien-être animal

Biosécurité

Lutte contre les nuisibles

Maîtriser la qualité bactériologique de l'eau dans son élevage

Même si les maladies d'origine hydrique touchant des animaux ne sont pas si fréquentes ni évidentes, l'intérêt de maîtriser la qualité de l'eau utilisée dans l'élevage est bien réel.

Le mode d'élevage, les performances de production, l'âge des animaux, l'espèce animale, sont les principaux facteurs influençant le risque sanitaire de consommation d'eau contaminée par des bactéries.

Les bactéries des analyses d'eau ne sont que rarement celle en cause dans des pathologies sur des animaux, elles ont un rôle de traceur d'un type de contamination :

Par exemple les flores fécales recherchées classiquement dans l'eau sont *Escherichia Coli* et entérocoques intestinaux; leur présence signera donc une origine fécale de la contamination. Elles peuvent de toute évidence être accompagnées de souches virulentes de ces bactéries voire de bactéries autres (ex : salmonelles, *Clostridium perfringens*) plus pathogène mais de même origine que ces traceurs.

L'utilisation de l'eau pour nettoyer la vaisselle laitière (machine à traire, tank) ou tout autre matériel et instrument en contact avec des denrées alimentaires, ne devra en aucun cas présenter de contaminations fécales à l'analyse. Exigence CBPE : Absence d'*Escherichia coli* et d'entérocoque

Ensuite deux types et formes de bactéries aideront à diagnostiquer la présence de biofilms plus ou moins anciens et ou actifs. Les spores de bactéries anaérobies sulfite réductrices décelées dans l'eau proviennent des formes végétatives de ces mêmes bactéries issues des couches inférieures des biofilms (zone d'anaérobiose) ou des dépôts minéraux (fer, manganèse, limons) Ces dépôts sont présents dans les installations d'eau, canalisations, fond de cuve de mise en pression, cuvelage du puits, etc..

En complément, des catégories moins spécifiques de bactéries, seront recherchées dans l'analyse d'eau ce qui permettra d'estimer le niveau global de contamination, avec les germes totaux à 36°C et à 22°C (microorganismes/bactéries revivifiables)

Que faire en cas d'analyse non conforme :

S'assurer que le résultat provient d'un échantillon fiable et représentatif : condition de prélèvement, point de prélèvement, période de l'année, condition de transport et enfin méthode analytiques référencées.

Interpréter finement l'analyse pour approcher le niveau et l'origine de la contamination.

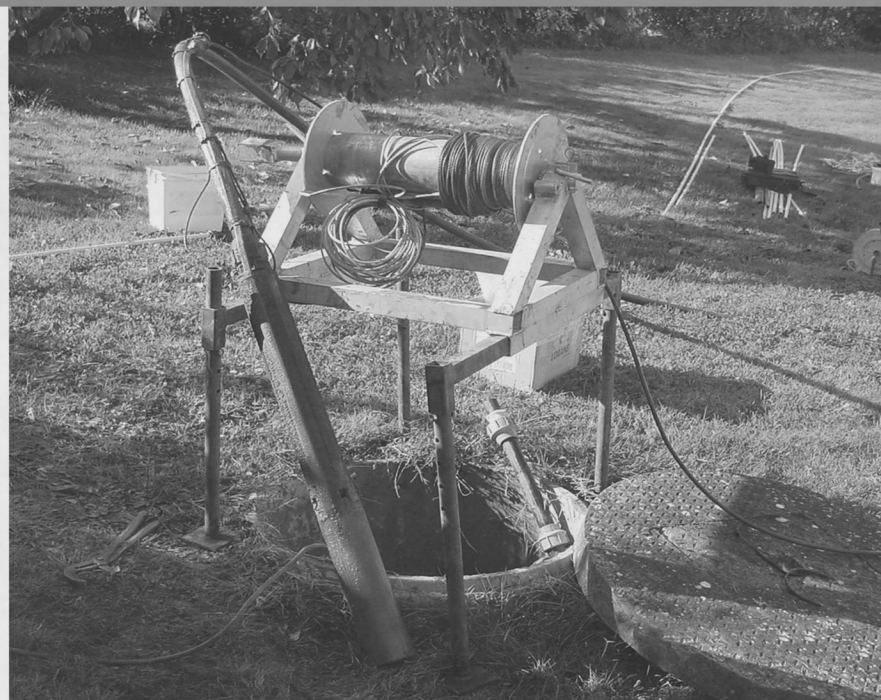
Effectuer un diagnostic sur site pour identifier et hiérarchiser les facteurs de risques et explicatifs du mauvais résultat.

Engager une démarche d'amélioration débutant par la maîtrise des sources de contamination au captage et dans les installations d'eau.

Pour vos forages et le traitement de votre eau d'élevage n'hésitez pas à nous contacter !

La Gestion de l'eau en élevage

La recherche d'un approvisionnement en eau de son exploitation par un puits ou un forage, est une possibilité qu'offre le contexte hydrogéologique de notre région. Cette autonomie est aisément rentable et cela fait partie de l'ADN des éleveurs ligériens. Avec une consommation moyenne estimée à près de 3000 m³d'eau par an, l'élevage doit aussi s'assurer d'une qualité en adéquation avec ses productions. Farago le carré réalise les visites conseils pour la réalisation de puits, de captage de source de forage bien conçus et protégés. Il accompagne les éleveurs dans le choix des matériels de traitement de leur eau. Un conseil spécialisé, pratique et indépendant est apporté lors de la centaine de visites techniques,



Effectuer les opérations d'entretien qui font souvent défaut : nettoyage des puits et forage, purge totale et nettoyage des cuves de mise en pression, des canalisations d'eau, amélioration de la conception des réseaux d'eau Eliminer les « bras morts et les circuits d'eau complexes et non différenciés. Comment et que choisir comme « traitement bactériologique » :

Lorsque les étapes précédentes, incontournables, sont maîtrisées, il est possible pour sécuriser et parfaire la qualité bactériologique de l'eau en élevage, d'avoir recours à un traitement permanent.

Le choix du mode de traitement (dosage de chlore, dosage de peroxyde d'hydrogène et ou acide peracétique, rayonnement Ultra Violet, filtration ultra fine etc. . devra se faire en fonction de plusieurs critères :

La législation en vigueur et/ou les cahiers des charges de production présents sur l'exploitation.

La prise en compte et la maîtrise préalable de la qualité physico-chimique pour une adéquation des paramètres (pH, fer, manganèse, COT*, turbidité, TH**) avec le type de traitement bactériologique choisi.

Le choix entre l'utilisation de produit chimique injecté dans l'eau ou un traitement plus physique.

Le coût d'investissement et de maintenance, le coût des consommables utilisés.

Le risque de formation et la dangerosité des sous-produits de traitement. (THM***, chlorates etc)

La possibilité de contrôler par de simple « test terrain » du bon fonctionnement.

La simplicité, la fiabilité des installations de traitement d'eau pour une bonne prise en main de l'utilisateur.

Tous ces éléments seront examinés lors d'un diagnostic par un conseiller spécialisé avant investissement

Suivi et maîtrise des stations de traitement bactériologique

L'éleveur doit se faire expliquer clairement et complètement le fonctionnement par le vendeur et le monteur de la station de traitement.

Le matériel choisi et son montage doivent permettre une parfaite fiabilité en fonction des caractéristiques de débit et de pression d'eau sur le site d'exploitation.

